

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT AU TREIZIÈME RAPPORT DU COMITÉ
PERMANENT DES LANGUES OFFICIELLES INTITULÉ : *LES PROGRAMMES
D'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE SECONDE DANS L'OUEST : UNE
OFFRE À BONIFIER*

L'honorable Denis Paradis, C.P., député
Président
Comité permanent des langues officielles
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur,

Conformément à l'article 109 du Règlement de la Chambre des communes, je suis heureuse de vous présenter la réponse du gouvernement au treizième rapport du Comité permanent des langues officielles, intitulé : *Les programmes d'enseignement du français langue seconde dans l'Ouest : une offre à bonifier*.

J'aimerais remercier les membres du Comité pour leur travail acharné et prendre acte des recommandations fournies. Notre gouvernement partage l'engagement du Comité à renforcer le bilinguisme des jeunes Canadiens, un objectif qui s'atteint principalement grâce à l'accès à des programmes d'apprentissage du français langue seconde de qualité.

Les mesures du gouvernement à ce chapitre sont axées sur le système d'éducation canadien, du primaire au niveau postsecondaire. La collaboration du gouvernement fédéral avec les gouvernements provinciaux et territoriaux dans un secteur qui relève de leurs compétences s'est avérée productive pour tous. Ensemble, nous partageons l'objectif d'offrir aux Canadiens, dans chaque province et territoire, la possibilité d'apprendre leur deuxième langue officielle et d'apprécier l'expérience enrichissante sur le plan culturel que procure le contact avec la collectivité de l'autre langue officielle.

Bien que les programmes d'apprentissage de la deuxième langue varient d'une région à l'autre, j'aimerais souligner que les 13 provinces et territoires investissent d'importantes sommes d'argent chaque année pour offrir des possibilités d'apprentissage de la langue seconde, un signe de leur volonté de développer le bilinguisme des jeunes.

Le rapport du Comité arrive à point nommé puisque les questions soulevées orienteront l'effort global du gouvernement fédéral pour améliorer l'apprentissage de la langue seconde au Canada. Le prochain *Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde* (le Protocole) est

présentement en cours de négociation avec les provinces et les territoires. Notre gouvernement continuera d'offrir son soutien aux gouvernements provinciaux et territoriaux en vue de rehausser la qualité, l'accessibilité et la diversité des programmes de français langue seconde.

Notre *Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir*, annoncé en mars, propose des investissements historiques de 2,7 milliards de dollars sur cinq ans, ce qui comprend près de 500 millions de dollars en nouveau financement. Il démontre clairement l'engagement du gouvernement fédéral envers nos collectivités et nos langues officielles.

L'un des trois piliers du Plan d'action se concentre précisément sur la promotion d'un Canada bilingue. Le gouvernement fédéral s'est fixé l'objectif ambitieux de faire passer le taux de bilinguisme à l'échelle nationale de 17,9 % à 20 % d'ici 2036, et il s'attend à y parvenir en augmentant le taux actuel de bilinguisme des anglophones de l'extérieur du Québec de 6,8 % à 9 % (source : Recensement 2016). Le bilinguisme constitue un facteur crucial de la protection et de la promotion de nos langues officielles et notre gouvernement entend soutenir ceux qui s'investissent dans l'apprentissage du français langue seconde.

Des travaux sont en cours pour la mise en œuvre du Plan d'action et j'aimerais attirer votre attention sur les initiatives suivantes visant à soutenir le développement du bilinguisme de notre population et le renforcement de la dualité linguistique.

Après de vastes consultations, j'étais fier d'annoncer le nouvel investissement du Plan d'action de 31 millions de dollars sur quatre ans pour appuyer des stratégies de recrutement et de maintien en poste d'enseignants de français langue seconde. Le besoin d'enseignants qualifiés dans les programmes de langue seconde a été soulevé globalement par les intervenants du milieu de l'éducation, y compris les étudiants, les parents, les enseignants, les conseils scolaires et les ministères de l'Éducation provinciaux et territoriaux. La nouvelle initiative soutiendra ceux et celles qui aspirent à devenir enseignants ainsi que les enseignants en poste en finançant des projets visant à renforcer les occasions de perfectionnement professionnel, à fournir du matériel d'enseignement adapté et à améliorer les conditions de travail de façon à ce que les enseignants soient mieux outillés pour assumer leur important rôle.

Notre gouvernement consulte également les organismes non gouvernementaux afin d'augmenter la production et la diffusion des connaissances, des méthodes, des travaux de recherche et des outils à l'appui de l'enseignement de la langue seconde. Pour ce faire, il fournit du financement de base aux organismes nationaux à but non lucratif, notamment Canadian Parents for French et l'Association canadienne des professeurs de langue seconde, pour soutenir leurs efforts continus en vue de faire progresser les activités d'apprentissage de la langue seconde. Dans le cadre du nouveau Plan d'action, le financement de base de ces organismes a augmenté de 20 % en 2018-2019, ce qui leur a

permis de poursuivre leurs activités destinées à l'augmentation du bilinguisme et à la promotion de l'apprentissage du français langue seconde. Les organismes recevront cette augmentation en continu.

Le fait d'offrir davantage d'occasions culturelles et de possibilités d'échange pour pratiquer sa langue seconde au moyen d'expériences authentiques, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, permet aux étudiants d'améliorer leurs compétences linguistiques. Je me réjouis de la reconnaissance que le rapport du Comité accorde à la gamme de programmes, financés par notre gouvernement, qui offrent aux jeunes des expériences linguistiques et culturelles authentiques et de la mention d'un montant supplémentaire de 38,5 millions de dollars que le Plan d'action injectera pour renforcer deux programmes existants, les programmes Explore et Odysée. Notre gouvernement entend continuer de soutenir les initiatives qui contribuent au rapprochement des deux communautés linguistiques et qui permettent d'accéder à des expériences d'apprentissage authentiques. Je suis heureuse de voir la recommandation du Comité de soutenir les apprenants de langue seconde en appuyant l'offre d'expériences linguistiques et culturelles dans leur seconde langue officielle.

Le bilinguisme individuel est au cœur des efforts du gouvernement pour encourager et promouvoir l'utilisation des langues officielles. Par conséquent, l'amélioration de l'accès à des possibilités d'apprentissage de l'anglais et du français pour tous les Canadiens, incluant, tel que le recommande le Comité, ceux qui ont des difficultés d'apprentissage, continuera d'être l'une des priorités de notre gouvernement au cours des prochaines années. À cette fin, nous travaillons en vue de lancer le tout premier programme canadien en ligne d'apprentissage et de maintien du français et de l'anglais comme langue seconde. Ce programme sera offert gratuitement pour que tous les Canadiens puissent accéder à un programme d'apprentissage de la langue seconde de grande qualité et perfectionner leurs compétences dans leur seconde langue officielle.

Nos deux langues officielles sont au cœur de notre identité canadienne. Notre gouvernement est déterminé à encourager le développement et la prospérité des collectivités de langue officielle en situation minoritaire et à promouvoir nos deux langues officielles dans l'ensemble du pays. Encore une fois, je souhaite remercier le Comité de son travail, qui permettra d'approfondir la réflexion pour les discussions futures avec les gouvernements provinciaux et territoriaux dans le contexte du prochain Protocole et des ententes bilatérales en matière d'éducation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

L'honorable Mélanie Joly, C.P. députée
Ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie